

Nouvelles Observations sur les Etats-Généraux de France, par M. Mounier, Secrétaire des Etats de la Province du Dauphiné ; in-8°. Prix, 3 liv. Lr. Se trouve à Paris, rue & hôtel Serpente.

Favole Esopiane, in versi, de Luigi Grillo. Vol. in-12. A Paris, chez l'Auteur, rue Neuve-Saint-Eustache, N°. 52 ; & chez Molini, Libr. rue Mignon ; Bailli, rue St. Honoré.

Quoique la Littérature Italienne soit fort riche en général, elle est fort pauvre dans le genre de la Fable. La Traduction que nous annonçons est une acquisition nouvelle pour les Italiens, & pour ceux qui s'exercent dans leur idiome.

Rosière de Passais, ou Piété filiale de Jeanne Clozier, récompensée par LL. AA. SS. MM. les Ducs de Chartres, de Montpensier, & Mademoiselle ; pour servir de suite & de complément aux Fêtes des bonnes Gens de Canon, des Rosières de Bricquebec & de Saint-Sauveur-le-Vicomte. A Paris, chez Jombert & Didot, Libr. rue Dauphine ; la veuve Esprit, au Palais-Royal ; & à Caen, chez Poisson, Impr-Libr. Brochure in-8°. de 102 pages.

Cet Ouvrage intéressant ne peut être qu'utile aux mœurs.

Essai sur la Topographie médicale de la Ville de Die en Dauphiné, &c., indiquant des Remèdes nouveaux, renfermant quelques Observations intéressantes, &c. &c. &c. ; par M. Baretty, ancien Elève des Ecoles de Médecine de Paris, &c. &c. Correspondant de la Société Royale de la même Ville, & Pensionnaire de Mgr. Comte d'Artois, Brochure in-8°. de 22 pages. A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean-François Picot, seul Impr. du Roi & de l'Université de Médecine.

Essais, ou Recueil des Mémoires sur plusieurs points de Minéralogie, avec la description des Pièces déposées chez le Roi, la figure & l'analyse chimique de celles qui sont les plus intéressantes; & la Topographie de Moscow, après un voyage fait au Nord par ordre du Gouvernement; par M. Macquart, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de la Société Royale de Médecine, &c. &c. 1 Volume in-8°. Prix, 6 liv. br., & 7 liv. rel. A Paris, chez Cuchet, Libr. rue & hôtel Serpente.

Ce savant Ouvrage ne peut qu'intéresser les Amateurs de Chimie & d'Histoire Naturelle.

Cours de Langue Angloise, ou Méthode fondée sur les moyens que la Nature emploie pour nous faire parvenir à la connoissance des Langues, à l'usage des Elèves de la Pension Académique, établie à Lyon par M. l'Abbé Prodon, Prêtre; Membre de différentes Académies, tant Etrangères que Nationales; in-12. A Neuchâtel; & se trouve à Lyon, chez l'Auteur, & les principaux Libraires du Royaume.

Traité de Théorie & de la Curation des Ulcères, suivi d'une Dissertation sur les Tumeurs blanches des articulations, & précédé d'un Essai sur le Traitement chirurgical de l'Inflammation & de ses suites; par M. Benjamin Bell, Membre du Collège Royal de Chirurgie, & Chirurgien de l'Hôpital d'Edimbourg. Ouvrage traduit de l'Anglois sur la 3e. édition, par MM. Adel & Laniguan, Médecins de la Faculté de Paris. 1 Volume in-12. Prix, 2 liv. 10 s. broché, & 3 liv. relié. A Paris, chez Cuchet, Lib. rue & hôtel Serpente.

Plans de régénération, ou Moyens de rendre à la France toute son énergie, de procurer à l'Etat & au Trône une nouvelle splendeur, & d'assurer le bonheur individuel de chacun des Sujets; par MM. le Baron de Taintot, Officier de Dragons, & Guillon d'Assas, Avocat au Parlement; in-8°. de 182 pages. A Paris, chez Samson, Lib. quai des Augustins.

Le but de cet Ouvrage est de présenter à la Nation un moyen simple de liquider l'Etat; & il doit intéresser par des vûes patriotiques, spécialement sur les grains, sur la création d'une Compagnie nationale de Commerce & d'une Marine Marchande militaire, sur l'établissement d'un Hôtel Royal d'Invalides, &c. & par le projet d'une Banque nationale.

*Épître à M. le Marquis de ****, à l'occasion de l'Assemblée des Etats-Généraux; ou effusion de cœur d'un vieux Citoyen François. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR.

Cet Ouvrage patriotique, d'un Homme de Lettres très-connu, a été lu avec un intérêt qui doit augmenter encore cette nouvelle édition, revue & corrigée.

Le Printemps d'une jolie Femme. 2 Parties in-16. A Londres; & se trouve à Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

Cet Ouvrage, qui nous est échappé dans sa nouveauté, est écrit avec esprit, & se lit avec intérêt. Ce Roman en promet un autre; & l'on doit engager l'Auteur à acquitter cette promesse.

Œuvres complètes de J. J. Rousseau, nouvelle édition, mise par ordre de matières, enrichie de grand nombre de Pièces & de Notes de l'Auteur, qui n'avoient pas encore été publiées, & ornée de 90 Figures, (sans y comprendre les 45 qui seront dans les Lettres élémentaires sur la Botanique) dessinées & gravées par les plus habiles Artistes, ainsi que nous l'avons annoncé dans le Prospectus. 2e. Livraison. Nouvelle Héloïse, Tomes IIIe. & IVe. (fin de la Nouvelle Héloïse), avec 9 Grav. Le IVe. Volume est terminé par l'extrait de tous les différens écrits qui ont paru contre la Nouvelle Héloïse : ces Extraits sont faits par M. Mercier.

Cette seconde Livraison ne doit pas avoir moins de succès que la première.

La Livraison prochaine, qu'on promet pour le courant de Mai, sera composée des Lettres élémentaires sur la Botanique, 2 Volumes, avec 45 Gravures.

Le prix des 2. nouveaux Volumes en feuilles, est, in-8°. , papier ordinaire, 10 liv. ; in-8°. , papier vélin, 14 liv. ; in-4°. , papier ordinaire, 24 liv. ; in-4°. , papier vélin, 48 liv.

N. B. Les Brochures se payent séparément ; 5 f. in-8°. , 10 f. in-4°.

Œuvres complètes de Winkelmann, en 7 Vol. in-4°. de 6 à 700 pages chacun, contenant environ 250 Planches, & environ 100 Vignettes & Fleurons relatifs à l'Ouvrage ; proposées par souscription, à raison de 30 liv. le Volume, qu'on ne payera qu'en recevant les Livraisons. Le Prospectus de cet Ouvrage se trouve chez Barrois l'aîné, Lib. quai des Augustins, qui reçoit les souscriptions.

Un Concerto à Violon principal, deux Violons Alto, Violoncelle & Hautbois obligé, les Cors *ad lib.* composé par J. C. Bluch, Œuv. 1er. Prix, 4 liv. 4 s. A Paris, chez César, Editeur & Md. de Musique, au Grand Gluck, au coin de la rue Geoffroy-l'Asnier, quai des Ormes, vis-à-vis la Pompe.

2e. *Recueil de Romances & Chansons*, avec accompagnement de Clavecin ou Piano-Forté, contenant Chimène & le Cid, Romance traduite de l'Espagnol, par M. le Chevalier de Florian; plusieurs Airs d'Estelle; &c. par Mlle. Bazin. Prix, 6 liv. A Paris, chez Guénin, premier Violon de l'Opéra, rue S. Louis S. Honoré, N°. 8.

Six Duos pour Flûte & Violon, par M. Pujolas; Œuv. 1er. Prix, 7 liv. 4 s. Même adresse.

T A B L E.

<i>L'ARGUMENT irrésistible</i>	3	<i>Lettres.</i>	15
<i>Vers.</i>	4	<i>Les Aventures.</i>	27
<i>Charade, Enig. Logog.</i>	5	<i>Varités.</i>	31
<i>La France.</i>	8	<i>Concert Spirituel.</i>	45
<i>Œuvres.</i>	19	<i>Théâtre de Monsieur.</i>	38
<i>La Logique.</i>	21	<i>Annouces & Notices.</i>	42

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *MERCURE DE FRANCE*, pour le Samedi 4 Avril 1789. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 3 Avril 1789.

S É L I S.

JAN. 1789.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI, 11 AVRIL 1789.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ÉPITRE SUR L'ENNUI,

*Dédiée à M. KNAPEN fils, de plusieurs
Académies & Sociétés Littéraires.*

FLÉAU de l'ame, anéantie,
Dont l'apertume sétrit tout,
Jusque sur les fleurs de la vie
Verse le poison du dégoût ;
A tout âge, en tout rang, par-tout,
Qui de toi n'a pas à se plaindre,
Dieu d'Ennui ? Traçons ton portrait ;
Je sens trop qu'il seroit parfait,
S'il suffisoit pour te bien peindre,
D'être pénétré du sujet.

N^o. 13. 11 Avril 1789.

Mais du sentiment qui m'anime,
 A force d'épancher l'agreur,
 Craignons d'en rendre le Lecteur
 Bien moins confident que victime.

O toi ! si chéri de mon cœur,
 Esprit léger & raisonnable,
 Frivole amant, solide ami,
 Dans ma léthargie affermi,
 Que tu me vois méconnoissable !
 Plus de gaité r le croiroit-on ?
 Plus de Chançons ni d'Epigrammes ;
 Quel changement ! laides ou non,
 Je respecte toutes les femmes,
 Et mon Ennui fait ma raison ;
 Enfin, dans l'enceinte agréable
 De ce Château, vaste séjour,
 Où brille la grandeur affable,
 Et qui s'embellit chaque jour
 Par la Nymphé la plus aimable,
 Dis-moi donc pourquoi je ne peux
 Echapper au sort qui m'accable,
 Puisqu'hélas ! pour me punir mieux,
 L'Ennui me surprend même à table ?

Non, il n'est plus ce temps heureux,
 Où des Chapelles, des Chaulieux,
 Toujours séparé par la gloire,
 Mais rapproché par les travers,
 Leur Étoulier dans l'Art des Vers,
 Je les passois dans l'art de boire !

Qu'avec le temps nous différons !
 Conçois-tu qu'aujourd'hui je fronde
 Ces repas si brillans, si longs,
 Où tout, quoiqu'en Gascogne, abonde ;
 Où Comus, trois fois de ses dons,
 Surchargeant une table ronde,
 Vainement, à mes goûts éteints,
 Prodigue, d'une main féconde,
 Le choix délicat de ses vins
 Rassemblés des deux bouts du Monde ?
 Il n'est plus pour moi de beaux jours ;
 En est-il pour un cœur malade ?
 Ton amitié se persuade
 Que, de l'Ennui trompant le cours,
 J'en triomphe à la promenade.
 Quelle erreur ! Ignorez-tu donc
 Qu'il me faut, nouveau Robinson,
 Au sein d'une Lande effrayante,
 Egarant mon triste embarras,
 D'un pied ruide & bientôt las,
 Fouler la surface mouvante
 D'un sable échappant sous mes pas ?
 Et que vainement on espère
 Goûter en ces lieux tour à tour
 L'ombre d'un bois, d'une chaumière ;
 A moins d'affronter en un jour
 Trente mille arpens de fougère
 Inutile, même à l'amour !

Quelle solitude profonde !
 Mais qui n'en conçoit les raisons ?
 On sait que des adroits Gascons
 La race heureuse & vagabonde ,
 Eparpillant ses rejetons ,
 Vole , aux dépens de ses cantons ,
 Peupler les quatre coins du Monde ;
 Peuple leste , & né voyageur ,
 Moins chargé d'argent que de gloire ,
 Mais quelquefois aussi menteur
 Qu'une Epître dédicatoire.

Oui , du monde entier séparé ,
 Vers le Ciel , d'un cœur épuré ,
 Elevant les vœux , les offrandes ,
 Pour vivre en Hermite ignoré ,
 Quel désert vaut celui des Landes ?
 Affreux pays , vaste tombeau ,
 Dont l'œil épouvanté ne juge
 Qu'en le comparant au tableau
 Du monde , à peine en son berceau ,
 Enseveli sous le Déluge.

O Paris ! séjour enchanteur ,
 Temple des Arts & du bonheur ,
 Cité vaste , aine de la France !
 Combien je regrette ces jours
 Couvés dans ton enceinte immense ,
 Où l'Amitié près des Amours
 Me devoit mon heureuse existence ;

Où tour à tour, loin des Ennuis,
 Embellissant mes destinées,
 L'étude occupoit mes journées,
 Le plaisir abrégéoit mes nuits!
 Mais des contrastes, des caprices,
 Assemblage étrange & confus,
 Se peut-il que tu réunisses,
 Au sein de ses murs corrompus,
 Tant de politesse & de vices,
 Tant d'ignorance & de Docteurs,
 Tant d'Abbés, & si peu de mœurs,
 Tant de misère & de délices ?
 A l'intrigue, aux sorts patvenus,
 Quel pays ouvre tant de routes ?
 Enfin, où voit-on tant d'abus,
 Tant de luxe, & moins de vertus,
 Tant d'esprit & de banqueroutes ?
 Mais j'achève, Ami ; car je sens
 Que déjà tes froids bâillemens
 Me reprochent, à plus d'un titre,
 De me venger trop bien sur toi.
 Du mal affreux à qui je doi
 Cette plaintive & longue Epître.

*(Par M. Damas, de la Société Anacréont.
 des Rosati, & de celle de Bordeaux.)*





M E R C U R E

Explication de la Charade, de l'Enigme & du Logogriphe du Mercure précédent.

LEmot de la Charade est *Tiers-Etat*; celui de l'Enigme est *Neige*; celui du Logogriphe est *Lecteur*; où l'on trouve *Rue, Tue, Clé, Crue, Ré, Ut, Te, Tu, Leur, Cure, Lu.*

C H A R A D E.

UNB Plante, Lecteur, occupe mon premier;
Une seconde aussi se trouve en mon dernier;
Une troisième enfin compose mon entier.

(*Par M. N. D. de Neuville aux Loges, près Orléans.*)

È N I G M E

Proposée par des Pêcheurs à Homère.

CE qui fut pris, aussi-tôt fut jeté;
Ce qui ne fut pas pris, fut par nous emporté.

(*Par M. P...*)

L O G O G R I P H E .

JE suis d'abord utile , & je deviens fâcheux ;
 Ai-je rendu service ? on me trouve odieux ;
 Celui qui m'a cherché voudroit me voir au diable ;

Et plus je suis attentif & soigneux ,

Plus je paroiss insupportable .

Souvent j'éprouve des rebuts ;

Mais toutefois admirez ma constance :

Les mépris , les affronts , les dégoûts , les refus ,

Ne peuvent triompher de ma persévérance .

On me trouve par-tout , on me voit en tous lieux ;

Et sans cesse on m'évite ;

Et moi , toujours ennemi généreux ,

Pour cet objet ingrat que ma présence irrite ,

Je forme les plus tendres vœux .

Dans mes neuf pieds , on voit ce que j'excite ;

De tout Caquet le désespoir ;

Ce qu'un menteur trouve facile ;

Ce qu'à ses dents l'on craint d'avoir ;

Ce qui fixe un vaisseau sur l'élément mobile ;

Ce qui n'est pas commun ; un animal utile

Dont le nom sert d'injure ; un poisson ; douze mois ;

Une Ville de l'Italie ;

Ce qu'un vieux Financier offre à fille jolie ;

Un meuble ; un élément ; ce qui soulève un poids ;

L'arme ordinaire du Sauvage :

Je ne veux point en dire davantage.

Puisses-tu, *chér Lecteur*, m'ignorer pour ton bien !
Que pourrois-tu chez moi rencontrer de plus ? Rien.

(Par M. Gallays, de Marly-la-Ville.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*NOUVELLES Observations sur les Etats-
Généraux de France, par M. MOUNIER,
Secrétaire des Etats de la Province de
Dauphiné; in-8°. A Paris, chez Cuchet,
Libraire, rue & Hôtel Serpente.*

ON a remarqué plus-d'une fois, que
c'est dans les grandes révolutions, que les
hommes se mettent à leur véritable place :
c'est alors que les ames fortes, les grands
caractères, les esprits étendus sortent tout
à coup du repos dans lequel ils seroient
restés, sans les circonstances extraordinai-
res qui leur ont révélé le secret de leurs
forces. Cette occasion de pouvoir déployer
ses talents en servant sa Patrie; cet espoir

d'obtenir la confiance de ses Concitoyens, & la gloire qui en est le prix, est un des plus grands bienfaits de la sagesse & des avantages d'un Gouvernement qui se régénère par l'esprit public.

Dans cette foule d'Ecrits, que l'intérêt de la chose publique a fait éclore, on en a distingué plusieurs dont les Auteurs avoient été jusqu'alors peu connus, ou qui ne l'étoient du moins que d'un petit nombre d'appréciateurs. Celui de l'Ouvrage que nous annonçons, avoit montré de bonne heure des talens dans la carrière du Barreau; mais il a fallu qu'une crise violente ait agité sa Patrie, pour qu'elle en sentit tout le prix, & que la Patrie, à son tour, ait fixé les regards de la France, pour que la sphère de sa renommée pût s'étendre.

M. Mounier a pleinement justifié la confiance dont le Dauphiné l'a honoré. On se rappelle encore la sensation profonde qu'excitoient dans la Capitale & dans tout le Royaume, les sages résolutions & les Ecrits énergiques de cette Province, qui, dans la conjoncture la plus difficile, a su concilier le noble sentiment de ses droits avec l'amour & le respect pour le Souverain.

L'Ouvrage dont il s'agit est digne de fixer l'attention du Public, & de mériter son estime. M. Mounier interroge le passé pour

en tirer des instructions utiles pour le présent & l'avenir : c'est à ce prix qu'il est permis de fouiller dans les Archives des Peuples.

A l'époque où cet Ouvrage a été commencé, la manière de composer & de convoquer les Etats-Généraux, ainsi que celle d'y délibérer, agitoient fortement les esprits. On vouloit soumettre la Nation & le Gouvernement aux dernières formes. M. Monnier auroit pu se contenter de répondre que ce n'est pas seulement dans les faits & les usages qui varient, qu'il faut puiser les droits des Peuples, mais dans les principes éternels & invariables de la Justice, de la Raison, & de la Nature. Sans renoncer à cette arme victorieuse, il a voulu opposer l'Histoire à ceux qui s'autorisent de l'Histoire.

Ce n'est point dans les premiers siècles de notre Monarchie, dans les grandes Assemblées des *Champs de Mars*, que l'on trouvera des traces de distinctions héréditaires & de séparation de classes en privilégiés & non privilégiés. Ce système est né de cette révolution, qui changea tout-à-coup les rapports des hommes, substitua la force aux droits de la Nature, frappa de servitude les personnes & les choses, mit des millions d'individus dans la dépendance arbitraire de quelques Grands, & qui, après plus de dix siècles, malgré les lumières & la raison, infecte encore l'Europe; sem-

blable à ces maladies qui, ayant une fois attaqué l'espèce humaine, la corrompent jusqu'aux dernières générations.

Les Communes ont été affranchies; mais l'esprit qui s'étoit formé dans ces temps d'anarchie & d'oppression, a subsisté: il s'est mêlé à nos mœurs, à nos idées, à nos Coutumes, à nos Loix, à notre Constitution, ou plutôt il a empêché que nous n'ayons une Constitution; car là où la dignité de l'homme est méconnue, les droits des Peuples ne sont pas respectés.

Cependant, depuis les premiers Etats-Généraux convoqués par Philippe le Bel en 1301, jusqu'à ceux tenus à Orléans en 1560, il paroît constant, & M. Mounier prouve par des témoignages historiques non équivoques, que les Ordres se sont toujours réunis pour délibérer en commun, & prendre leurs résolutions définitives; qu'ils n'ont présenté qu'un seul cahier; n'ont choisi qu'un seul Président, & se sont exprimés par la bouche d'un seul Orateur.

En 1560, les Ordres ont commencé de délibérer séparément, & ce fut le troisième qui l'exigea; mais cette forme parut si nouvelle, si contraire à l'ancien usage, qu'elle excita les réclamations des deux premiers Ordres, & principalement du Clergé. Si depuis lors jusqu'aux derniers Etats de 1614, les Ordres ont continué

de se séparer, il ne faut l'attribuer qu'aux querelles de Religion, au fanatisme & à l'intolérance, qui avoient jeté la défiance dans tous les cœurs, & armé le Citoyen contre le Citoyen, & à l'ambition de quelques Grands, qui faisoient servir la Religion de prétexte pour établir leur pouvoir & s'élever jusqu'au Trône. Il faut voir dans l'Ouvrage de M. Motruier les détails de tout ce qui s'est passé dans les derniers Etats-Généraux, pour être effrayé du danger de la séparation des Ordres, & des troubles affreux qui en résultent. Aussi l'Auteur ne balance-t-il pas à regarder ces Assemblées moins comme les Etats de la Nation, que comme des Comités de factieux, dont les élections même étoient illégales, puisqu'on avoit exclu tous ceux qu'on soupçonnoit être de la Religion Réformée, & qu'on s'étoit oublié jusqu'au point d'admettre des personnes qui n'étoient point revêtues du caractère de Député. Cependant, au milieu de cette aliénation des esprits, les Lettres de convocation rappeloient sans cesse les Ordres à la réunion : elles portoient toujours que les *trois Etats* s'assembleroient dans les Bailliages, pour conférer & communiquer ENSEMBLEMENT, & ce fait, élire, choisir & donner un d'entr'e eux de chaque Ordre.

Les Partisans de la division des Ordres eurent en vain l'Ordonnance de 1355, &

celle d'Orléans, où il est dit, qu'on maniere d'Aides & d'octroi de deniers, les deux premiers Ordres ne peuvent lier le Tiers. M. Mounier prouve très-bien que le motif de cette précaution vient de ce que les deux premiers Ordres prétendant souvent qu'ils ne devoient pas contribuer aux besoins de l'Etat, il auroit été très-dangereux de leur confier le droit de voter sur cet objet, au préjudice du Tiers-Etat. Cela veut dire seulement, que quand même le vœu de la Noblesse & du Clergé auroit formé la majorité, cette majorité ne suffisoit pas pour obliger le Tiers; mais cela ne supposeroit pas qu'on délibérât séparément. Quelque conjecture d'ailleurs qu'on veuille tirer de ces Ordonnances, il est évidemment démontré que dans plusieurs Etats-Généraux postérieurs à 1355, on a délibéré *par tête*, même sur les *subsides*.

Mais à quoi bon recourir aux éclaircissements historiques, quand les principes sont si clairs & si évidens? Ici, M. Mounier ajoute à l'autorité des anciens monumens de notre Monarchie, l'autorité plus décisive du raisonnement. On ne sçauroit exposer avec plus de force la nécessité de la délibération *par tête*, & les inconvéniens de la séparation des Ordres. " Si dans les prochains Etats-Généraux, les suffrages sont comptés *par tête*, nous avons une Constitution; si on délibère *par Or-*

» dres, nous devons attendre ou des trou-
 » bles funestes, ou le despotisme d'un seul,
 » ou le despotisme aristocratique. M. Mounier emploie trois Chapitres au développement de cette effrayante alternative. Nous invitons ceux qui, quoique bien intentionnés pour la chose publique, n'ont pu surmonter entièrement l'ascendant du préjugé, à méditer les raisons qu'expose l'Auteur en faveur de la délibération en Ordres réunis; elles sont portées à un tel degré de force & de démonstration, qu'à moins de renoncer à sa raison & au sentiment de l'évidence, il est impossible de n'être pas convaincu de cette nécessité.

Cette discussion conduit naturellement M. Mounier à la question des *Pouvoirs*; & il faut avouer qu'après avoir fait sentir d'une manière si pressante la nécessité de délibérer par tête, on seroit presque tenté d'excuser le Dauphiné d'en avoir fait une condition impérative dans le *Mandat* donné à ses Députés, si l'on n'étoit persuadé qu'une pareille condition, contraire aux vrais principes, donneroit lieu à de grands inconvéniens, si chaque Province, chaque Bailliage se croyoit en droit de faire de ses Représentans de simples porteurs de votes.

On ne peut peindre d'une manière plus touchante que ne le fait M. Mounier, la mission des Députés de cette Province aux Etats-Généraux.

« Si les Ordres commencent par délibé-
 « rer séparément, les Députés du Dauphiné
 « ont un rôle bien honorable à remplir ;
 « c'est de se présenter en Corps de dépu-
 « tation dans chaque Chambre, de de-
 « mander la permission de faire connoître
 « leurs principes de justice & de modéra-
 « tion, d'y représenter les dangers de l'es-
 « prit de Corps, la nécessité d'une Con-
 « stitution, & l'impossibilité de l'obtenir,
 « si les trois Etats n'ont pas, suivant l'ex-
 « pression de la Harangue du Clergé dans
 « les Etats d'Orléans, un cœur, une ame,
 « & une seule volonté..... Ils doivent
 « principalement espérer de réussir par l'u-
 « nion & la concorde dont ils offriront le
 « modèle. On ne pourra voir sans atten-
 « tion les Représentans des trois
 « Ordres d'une Province se montrer en-
 « semble par-tout où éclatera le feu de la
 « discorde, pour y porter des paroles de
 « paix.

« Au nom de la paix, ne devons-nous
 « pas espérer que les Membres du Clergé,
 « qui se font gloire d'en être les Minis-
 « tres, s'empresseront de seconder leurs
 « efforts ? Ne devons-nous pas espérer que
 « des frères, lassés de se haïr ou de se
 « soupçonner, finiront par écouter d'autres
 « frères qui les invitent à se rassembler au
 « moins pour raisonner un moment, de
 « sang froid, sur le sujet qui les divise » ?

Des intentions aussi fraternelles & aussi patriotiques, sont bien faites pour faire excuser ce que le Mandat peut avoir de trop rigoureux.

M. Mounier s'élève en même temps contre ceux qui cherchent à effrayer le Monarque sur les intentions & les droits du Peuple.

« Non, s'écrie-t-il, le Monarque n'a rien
 » à redouter des Représentans de la Na-
 » tion, si les Ordres sont réunis, & si les
 » suffrages sont comptés par tête. Le Clergé
 » & la Noblesse soutiendront l'autorité
 » Royale, & les Communes n'oublieront
 » jamais ce qu'elles doivent à la Couronne.

« Les Grands se dévouent à l'autorité
 » pour en obtenir des faveurs; mais le
 » Peuple, jusqu'à ce jour si dédaigné, ne
 » demande que de n'être pas opprimé. Le
 » moindre témoignage d'affection qu'il re-
 » çoit de son Souverain, lui fait éprouver
 » des transports de joie & de reconnais-
 » sance : son bonheur fait la force du
 » Trône.

« Les François ne sont pas insensibles
 » aux bienfaits de Louis XVI; la voix du
 » Peuple s'élève vers le Trône de toutes
 » les parties de son Empire, pour lui don-
 » ner des preuves d'amour & de fidélité.
 » Aucun de ses Sujets n'ignore qu'il a le
 » désir constant de les rendre heureux; ils
 » sauront concilier la liberté avec l'auto-
 » rité de Titus ».